

=====

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX**  
**(S.M.P.A.S.)**

=====

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 15  
Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 13

Le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni en son siège, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales

Date de convocation : 21 novembre 2023  
Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 15

**MEMBRES TITULAIRES PRESENTS** : Jean-Philippe ROCHE, Julie MEURANT, Sylvain FRANCOIS, Gilles MAGNON, Raymond MARION-FERRIER, Richard GUIELMINI, Fabien SYLVAIN, Sébastien CHOUPAS, Frédéric TRON, Philippe BERNA, Laurence ALGOUD, Hélène SYLVESTRE

**MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS** : Freddy MARTIN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Fabien SYLVAIN

**Objet : Décision modificative n°2 budget Assainissement (61102)**  
**N°2023-11-28-10**

Monsieur le Président indique qu'il convient d'inscrire les crédits suivants et de procéder à la décision modificative comme suit :

**Décision modificative n°2 (virement de crédit)**

Description : Décision Modificative 2

date de délibération : 30/11/2023

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
DI 020 020 OPFI		0,04	
DI 16 1641 OPFI	0,04		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	0,04	
	Réductions	0,04	
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	0,04
Solde Réductions	0,04
<b>Ouv. - Réd.</b>	

Le Comité Syndical est se prononce favorablement à l'UNANIMITE sur la modification n°2 du budget 61102.  
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Conforme au registre des délibérations,  
Mirabel et Blacons, le 30/11/2023

Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le : 01/12/2023  
et publication le : 01/12/2023

Le Président



Le Président, Gilles MAGNON

